

Séance du Conseil communal du 17 janvier 2018

SEANCE PUBLIQUE

Approuve le procès-verbal de la séance du 13 décembre.

Approuve à la somme de 12.025€ le montant des avantages sociaux en 2017 au profit des élèves fréquentant l'Institut Saint-Joseph à Libramont.

Ratifie les octrois d'interventions communales pour décembre 2017.

Prend connaissance de l'approbation par la Tutelle du règlement taxe sur la collecte et le traitement des déchets.

Approuve le cahier des charges relatif à l'étude et la surveillance des travaux de création et d'aménagement de voiries dans la ZACC du Wisbeley à Recogne.

Approuve à la somme de 21.781€ le projet de travaux d'étanchéité au Centre culturel de Libramont.

Décide de vendre une portion de terrain communal sise à Moircy à M. et Mme LOZET-RAISON.

Approuve l'acquisition d'une portion de terrain à Ourt à Mme PIERRARD.

Approuve les devis des travaux forestiers sur le cantonnement de Saint-Hubert.

SEANCE A HUIS CLOS

Approuve la prime pour la construction d'une habitation unifamiliale à Madame Emilie CRAVATTE.

Accorde l'autorisation au Directeur financier d'effectuer un intérim à Virton du 18/12/2017 au 31/01/2018 (1 jour par semaine).

Ratifie les désignations des agents contractuels ainsi que des enseignants temporaires.

Séance du Conseil communal du 14 février 2018

SEANCE PUBLIQUE

Approuve le procès-verbal de la séance du 17 janvier 2018.

Approuve la convention "CRAC" relative aux travaux à la salle du football à Saint-Pierre.

Prend connaissance de la communication de la décision de la tutelle concernant le budget 2018.

Approuve les conditions concernant le marché d'emprunts pour financement du service extraordinaire.

Approuve à la somme de 343.231€ le projet de remplacement des tribunes au terrain de football de Libramont.

Approuve à la somme de 21.000€ le projet d'étude et de surveillance des travaux de réfection et d'entretien extraordinaire de la voirie.

Approuve la désignation des missions d'assistance à la Maîtrise d'ouvrage, d'auteur de projet et de surveillance à l'AIVE pour le forage d'un puits au lieu dit "Villa des Renards".

Approuve à la somme de 25.000€ le cahier des charges relatif à la fourniture d'un véhicule neuf pour le service voirie.

Approuve à la somme de 48.400€ le cahier des charges relatif à la fourniture d'un véhicule neuf de type SUV pour le service distribution d'eau.

Approuve à la somme de 230.000€ le cahier des charges relatif à la fourniture d'un tracteur neuf équipé d'un bras de débroussaillage latéral pour le service voirie.

Approuve la nouvelle convention relative à l'intervention dans les frais de fonctionnement de l'ONE.

Approuve la vente de parcelles à Lamouline à M. DOMBRET et Mme VAN MOER.

Approuve une cession gratuite d'une emprise à RECOGNE par le SPW au profit de la Commune de LIBRAMONT-CHEVIGNY.

Approuve l'acquisition par la Commune d'une portion de terrain sise à Ourt.

Approuve le plan de formation du personnel en 2018.

Approuve l'incorporation dans le domaine public de deux bandes de terrains dans le cadre de la mise en œuvre de la ZACC du Serpont.

Arrête les conditions de la vente publique de parcelles communales sis dans la ZACC du Serpont.

Arrête les conditions et modalités de recrutement d'un Directeur général par 15 voix pour et 5 abstentions.

Rejette par 15 voix contre et 5 pour la motion concernant le projet de loi autorisant les visites domiciliaires.

Rejette par 15 voix contre et 5 pour la motion contre la privatisation de la banque Belfius.

SEANCE A HUIS CLOS

Accorde une prime à la construction d'une habitation unifamiliale à Monsieur Jean-François REUMONT ainsi qu'à Monsieur Miguel MARCHAND et ainsi qu'à Monsieur Bertrand COPUS.

Séance du Conseil communal du 14 mars 2018

SEANCE PUBLIQUE

Approuve le procès-verbal de la séance du 14 février.

Approuve le rapport annuel d'activité 2017 dressé par l'écopasseur communal.

Décide de ne pas appliquer la redevance relative à l'équipement des terrains à bâtir pour le projet de permis d'urbanisme déposé par le FOYER CENTRE ARDENNE prévoyant la construction de huit logements sociaux à la rue de Bonance.

Approuve à la somme de 24.800€ le devis ORES pour pose de conduite d'eau du lotissement Route de Ochamps à Recogne.

Approuve à la somme de 1.224.350€ le projet de réfection de la distribution d'eau en divers endroits en 2018.

Décide d'approuver l'acquisition par la Commune de parcelles sises à Bernimont, Recogne et Freux.

Décide d'approuver l'installation et la mise en service de caméras dans un lieu ouvert sur le territoire de la Commune par la police fédérale.

Approuve la convention de partenariat entre les communes de Libin, Libramont-Chevigny et Saint-Hubert pour la planification d'urgence et la gestion de crise.

Prend connaissance du rapport concernant l'obligation d'emploi de travailleurs handicapés au sein de la Commune.

Interpellation des habitants : interpellation du Conseil communal par Monsieur DAZY concernant la création, formelle ou informelle, d'un conseil consultatif participatif citoyen intergénérationnel mixte comprenant, à la fois, 50% d'ainés et 50% d'adolescents (adulthood) de 12 à 24 ans.

SEANCE A HUIS CLOS

Approuve la prime à la construction d'une habitation unifamiliale accordée à Monsieur Laurent SAUVAGE.

Ratifie la désignation de contractuels et d'enseignants temporaires.

Séance du Conseil communal du 11 avril 2018

SEANCE PUBLIQUE

Approuve le procès-verbal de la séance du 14 mars.

Décide d'accorder une subvention extraordinaire de 10.000€ au comité du Cercle de Freux pour le placement d'une aire de jeux à proximité de la salle de village.

Prend connaissance du contrôle de l'utilisation des subventions octroyées au cours de l'exercice 2017.

Décide d'accorder les subventions sollicitées pour le 1er trimestre 2018.

Décide d'accorder une subvention extraordinaire de 40.000€ au club de Saint-Pierre pour l'intervention dans les frais d'équipement d'une cuisine dans la salle de village.

Approuve le règlement communal relatif à l'exercice et à l'organisation des activités foraines et des activités ambulantes de gastronomie foraine sur les fêtes foraines publiques.

Approuve le règlement communal concernant l'occupation d'emplacements de la kermesse de Libramont par les buvettes.

Approuve à la somme de 1.520.908€ le projet de travaux de rénovation et d'extension de l'école de Bras-Haut.

Approuve à la somme de 1.308.228€ le projet de voie lente sur le territoire de la commune de Libramont-Chevigny réalisé dans le cadre du PCDR.

Approuve à la somme de 405.620€ la mise au point du projet de réalisation d'aménagements dans l'étang (zone de baignade) de Libramont.

Approuve à la somme de 98.123€ le cahier des charges relatif à la fourniture et la pose de caméras de surveillance supplémentaires.

Approuve à la somme de 24.080€ la vente d'une portion de parcelle communale sise à Sainte-Marie au profit de M. et Mme CORNET - ROCK.

Approuve la modification de la superficie d'une parcelle à vendre au Serpont.

Approuve les clauses particulières de la vente de bois du printemps 2018.

Approuve la convention à intervenir entre la Commune et la zone de Police concernant l'acquisition de boîtiers radars fixes, 2 radars à placer l'un à Lamouline, l'autre à Séviscourt.

Approuve le compte 2017 de la fabrique d'église de Saint-Pierre.

Approuve le compte 2017 de la fabrique d'église de Freux.

Approuve la modification du statut pécuniaire du personnel concernant les chèques-repas.

Approuve la modification du statut pécuniaire du personnel concernant le pécule de vacances.

Approuve l'augmentation du temps de travail du Directeur financier, Directeur commun à la Commune et au CPAS.

Interpellation des habitants : Monsieur DAZY interpelle le Conseil communal concernant la problématique de l'aménagement convivial et solidaire du quartier de la gare: rue du Vicinal, canisette, couloir souterrain SNCB, ex: bâtiments de la poste, la rénovation urbaine, poubelles communales, nouveaux blocs d'appartements, magasin d'alimentation sur terrain communal, résidences services,...

SEANCE A HUIS CLOS

Approuve la prime à la construction d'une habitation unifamiliale accordée à Monsieur Emmanuel STREBER.

Désigne Monsieur Frédéric URBAING en tant que représentant de la Commune à la maison du tourisme de la forêt de Saint-Hubert.

Ratifie les désignations du personnel enseignant temporaire.

Séance du Conseil communal du 16 mai 2018

SEANCE PUBLIQUE

Approuve le procès-verbal de la séance du 11 avril 2018.

Approuve le compte communal 2017.

Approuve par 15 voix pour et 5 abstentions les modifications budgétaires communales n°1.

Prend connaissance de la situation de caisse au 31 mars 2018.

Approuve le compte 2017 du CPAS.

Approuve les modifications budgétaires du CPAS.

Accorde au Foyer Centre Ardenne l'exemption de la redevance relative au raccordement au réseau communal de distribution d'eau.

Accorde une subvention de 5.000€ à l'académie internationale d'Eté de Wallonie.

Mise en œuvre de nouveaux services en matière d'aide à la gestion des réseaux d'égouttage : décide de participer au marché groupé pour l'entretien annuel préventif des réseaux d'égouttage.

Approuve la modification au programme du plan d'investissements communaux.

Approuve à la somme de 230.786€ le projet d'un espace multisports à Saint-Pierre.

Arrête le cahier des charges relatif à la fourniture de mobilier pour les écoles communales.

Approuve les emprises pour travaux d'égouttage à Freux Suzerain.

Approuve la vente d'une portion de terrain communal sise à Moircy à M. et Mme PENOY-PICARD.

Approuve les comptes 2017 des Fabriques d'Eglise de Neuvillers-Recogne, de Bras-Séviscourt, de Rondu, de Sainte-Marie-Chevigny, de Laneuville, de Libramont et de Remagne.

Approuve l'assemblée générale du secteur Valorisation et Propreté de l'AIVE.

Approuve la modification du montant des chèques-repas accordés au personnel communal.

SEANCE A HUIS CLOS

Prend connaissance de la composition de la Fabrique d'Eglise et du Bureau des Marguillers de la Fabrique d'église de Bras-Séviscourt et de Libramont.

Décide de nommer à l'unanimité Madame Coraline DEGLIN en tant qu'institutrice primaire ainsi que Madame Vanessa PLENNEVAUX en tant qu'institutrice maternelle et Madame Hélène CRUCIFIX en tant qu'institutrice primaire.

Séance du Conseil communal du 13 juin 2018

SEANCE PUBLIQUE

Approuve le procès-verbal de la séance du 16 mai 2018.

Approuve l'intervention communale dans les coûts d'électricité et de gaz des clubs sportifs.

Décide d'accorder à la somme de 23.655€ représentant la quote-part employeur dans les rémunérations et cotisations sociales et patronales relatives aux travailleurs occupés dans le cadre de l'APE par le Centre Archéologiques en Ardenne.

Approuve l'octroi d'interventions communales pour le 2ème trimestre 2018.

Approuve le règlement taxe concernant le ramassage des cartons, soit 375€/m³.

Approuve la taxe sur les agences bancaires, à savoir 430€/poste.

Approuve la redevance pour l'utilisation des salles communales.

Approuve la taxe sur les écrits publicitaires.

Approuve la redevance pour le stationnement des véhicules à moteur, leurs remorques ou éléments sur la voie publique ou sur les lieux assimilés à la voie publique.

Approuve à la somme de 500€ la taxe sur les secondes résidences.

Approuve la redevance sur la location du compteur d'eau et sur la consommation d'eau de la distribution publique suivant le coût, soit 2,47€ pour la Commune.

Approuve la redevance sur la délivrance des documents administratifs, soit 2,50€.

Approuve la taxe sur l'inhumation des personnes non domiciliées sur la Commune, soit 200€.

Approuve la redevance sur l'usage des cavurnes, soit 680€.

Approuve la redevance Columbarium, soit 340€.

Approuve la redevance sur la concession de sépulture, soit 25€ le mètre courant.

Approuve le règlement communal de la distribution d'eau.

Approuve le règlement redevance relatif aux raccordements à la distribution d'eau.

Approuve le règlement-redevance sur l'enlèvement ou l'entreposage de véhicules, immatriculés ou non, saisis par la police.

Approuve le règlement redevance sur les commerces de frites (hot dogs, beignets, etc...) et kiosques à journaux installés sur la voie publique.

Approuve le règlement redevance pour l'occupation du domaine public.

Approuve le règlement redevance pour l'utilisation du service de collecte à domicile des déchets recyclables triés destinés aux parcs à conteneurs pour les personnes dans l'incapacité de les acheminer aux parcs à conteneurs par leurs propres moyens.

Approuve le règlement redevance pour les frais occasionnés par la garde des chiens errants.

Approuve le règlement redevance pour l'équipement des terrains à urbaniser et à bâtir, à savoir 125€ le mètre courant.

Approuve le règlement redevance pour la délivrance de documents suite à une demande de renseignements urbanistiques.

Approuve le règlement redevance pour le contrôle de l'implantation des nouvelles constructions, soit 100€.

Approuve le règlement redevance pour la mise en remblais de terres non contaminées, soit 5€/m³.

Approuve le règlement redevance pour le traitement des demandes de permis d'urbanisation, soit 120€.

Approuve le règlement redevance pour le traitement des demandes de permis d'urbanisme, à savoir 50, 100 ou 150€.

Approuve le règlement redevance pour le traitement des demandes de permis uniques, à savoir 50, 100 ou 150€.

Approuve la demande de permis d'urbanisation déposé par la sprl GEORGES CHERON à Lamouline.

Approuve à la somme de 30.710€ les travaux relatifs au forage d'un puits destiné à une prise d'eau au lieu-dit ""Villa des Renards"" à Libramont.

Approuve à la somme de 493.950€ le projet de travaux de réfection et d'entretien extraordinaire de voiries en 2018.

Approuve à la somme de 117.022€ HTVA les travaux de rénovation des locaux de la Maison des jeunes à Libramont.

Approuve la vente d'une parcelle communale à l'Aliénau, à savoir le lot 2A pour le prix de 89.080€ à la SPRL TechnoTéka.

Décide le principe de la vente du presbytère de Moiricy, à savoir 80.000€ pour le presbytère et 50.000€ pour le terrain.

Approuve les comptes 2017 des Fabriques d'église de Jenneville et Bonnerue.

Approuve les assemblées générales de Sofilux, Vivalia, IDELUX, IDELUX Finances, IDELUX Projets publics, AIVE et ORES Assets.

Arrête l'ordonnance de police relative aux élections communales et provinciales du 14 octobre.

Marque son accord sur l'engagement d'étudiants pendant les vacances scolaires en 2018.

Point dont l'inscription est sollicitée par un conseiller communal : déclassement et déplacement partiels du chemin Vicinal n°54 situé à Remagne/Section B (Nimbermont) : le point est reporté en séance à huis-clos. A Huis-clos : Décide de ne pas marquer son accord sur la proposition par 12 voix contre et 5 voix pour.

Prend connaissance de l'interpellation d'un habitant sur la vitalité économique du centre-ville de Libramont.

Marque son accord sur la convention d'octroi du droit d'exercer une activité professionnelle au restaurant "Libr'accueil" et ce, dans le cadre d'un centre de services.

Prend connaissance d'un point dont l'inscription est sollicitée par un conseiller communal :
Problématique du dernier épisode de pollution de l'eau à Libramont: rapport et dispositions à prendre.

Séance du Conseil communal du 12 juillet 2018

SEANCE PUBLIQUE

Approuve le procès-verbal de la séance du 13 juin 2018 par 11 voix pour et 6 abstentions.

Approuve à l'unanimité la redevance relative à la vente des cartes IGN des promenades de l'Office du Tourisme, soit 6,50 ou 8€.

Arrête la redevance sur l'inscription et l'utilisation des services de la bibliothèque.

Approuve la convention en matière de sanctions administratives entre la Commune et la zone de police Centre-Ardenne.

Approuve la carte de visite du distributeur et indicateurs de performances 2017 pour la distribution d'eau.

Approuve les programmes d'actions de protection des captages de Bras, Freux, Libramont, Moircy, Recogne, Remagne et Séviscourt.

Décide d'adhérer à la centrale de la Province de Luxembourg en ce qui concerne le service postal.

Approuve à la somme de 78.710€ les travaux de restauration des vitraux à l'église de Saint-Pierre.

Approuve à la somme de 109.033€ les travaux de mise en conformité de la Maison des Oeuvres de Freux.

Approuve à la somme de 1.559.738€ les travaux de rénovation et d'extension de l'école de Bras-Haut.

Approuve à la somme de 55.031€ les travaux de réaménagement du cimetière de Bras.

Approuve la vente le lot 3B de la parcelle communale de l'Aliéneau à la société DOMELEC ILLUMINATION pour le prix de 96.270€.

Décide la vente d'une parcelle communale sise dans la ZACC du Wisbeley pour le prix de 52€/m³ minimum.

Approuve les devis forestiers des cantonnements de Saint-Hubert, Nassogne et La Roche-en-Ardenne.

Prend connaissance de l'état des lieux du plan Communal de Mobilité.

Approuve la demande de reconnaissance du Centre culturel de Libramont-Chevigny.

Approuve l'installation de caméras fixes temporaires lors de la Foire Agricole 2018.

Interpellation d'un habitant : Etat des différentes voiries communales.

SEANCE A HUIS CLOS

Désigne à l'unanimité Monsieur Fidèle NDESHYO en tant que fonctionnaire sanctionnateur de la zone de police Centre-Ardenne.

Désigne à l'unanimité Monsieur Maximilien GUEIBE en tant que Directeur général avec 1 an de stage.

Ratifie les désignations du personnel enseignant et du personnel communal.

Séance du Conseil communal du 22 août 2018

SEANCE PUBLIQUE

Approuve le procès-verbal de la séance du 12 juillet 2018.

Prend connaissance de la situation de caisse 03/07/2018.

Prend connaissance de la communication de l'arrêté de la Ministre des pouvoirs locaux concernant les modifications budgétaires.

Décide d'accorder une subvention de 75.000€ au Centre culturel pour les frais de fonctionnement.

Décide d'accorder une subvention de 5.000€ au Centre culturel de Libramont-Chevigny pour l'organisation des cours de langues.

Approuve à la somme de 94.998€ la mise en œuvre des actions de protection des captages de Bernihet, Foulon et Mochamps.

Approuve à la somme de 25.028€ les travaux relatifs à la prise d'eau pour le compte de la Commune et équipement d'une chambre de comptage, rue du Serpont.

Approuve la modification du cahier des charges relatif aux travaux de mise en conformité de la Maison des Oeuvres de Freux.

Approuve la modification du cahier des charges relatif à la création d'un espace multisports à Saint-Pierre.

Approuve le contrat de guidance entre le PMS Libre de Saint-Hubert et la Commune.

Approuve le rapport reprenant le relevé individuel et nominatif des jetons, rémunérations et avantages en nature alloués aux mandataires communaux.

Prend connaissance du point dont l'inscription est sollicitée par un conseiller communal sur le fonctionnement de l'office du tourisme et du centre de lecture publique.

SEANCE A HUIS CLOS

Désigne un avocat pour défendre la Commune dans un litige dans le cadre d'une validation de congé d'un terrain loué pour la mise en œuvre de la ZACC du Wisbeley.

Ratifie les délibérations concernant la désignation de personnel enseignant et personnel communal.

Séance du Conseil communal du 19 septembre 2018

SEANCE PUBLIQUE

Approuve le procès-verbal de la séance du 22 août 2018.

Fixe les centimes additionnels au précompte immobilier pour 2019 à 2.650.

Fixe la taxe communale additionnelle à l'impôt des personnes physiques pour 2019 à 7,5%.

Arrête le règlement concernant la redevance sur la location du compteur d'eau et sur la consommation d'eau de la distribution publique : coût vérité.

Prend connaissance de l'approbation par la tutelle de délibérations des conseils communaux des 13 juin et 12 juillet fixant diverses taxes et règlements fiscaux.

Approuve l'octroi d'interventions communales pour le 3ème trimestre 2018.

Approuve l'adhésion au marché portant sur l'accord-cadre de fourniture de livres et autres ressources du Ministère de la Communauté française.

Approuve le cahier des charges relatif à la fourniture de pièces pour travaux de réparation sur le réseau de distribution d'eau.

Approuve la décision de vente de gré à gré d'une parcelle communale sise dans la ZACC du Wisbeley.

Approuve la mise en œuvre de la Zone d'Aménagement Communal Concerté (ZACC) du SERPONT : échange entre la Société Wallonne du Logement (SWL) et la Commune.

Approuve la dénomination de deux nouvelles rues à Recogne : La Croix Gérard et Devant Halet.

Approuve les budgets 2019 des Fabriques d'église de Neuvillers/Recogne, Libramont, Saint-Pierre, Bras/Séviscourt.

Approuve par 14 voix pour et 6 abstentions la fermeture provisoire de l'implantation communale de Séviscourt.

SEANCE A HUIS CLOS

Ratifie les désignations du personnel enseignant temporaire et le personnel communal.

Séance du Conseil communal du 31 octobre 2018

SEANCE PUBLIQUE

Monsieur Maximilien GUEIBE, nouveau Directeur général à partir du 01 décembre, prête serment.

Approuve le procès-verbal de la séance du 19 septembre 2018.

Prend connaissance de la situation de caisse du 3° trimestre 2018.

Décide par 14 voix pour et 6 abstentions d'approuver les modifications budgétaires communales n° 2.

Approuve la modification budgétaire n° 2 du CPAS.

Approuve le règlement subvention de fonctionnement au profit des clubs sportifs utilisant la salle des arts martiaux du hall des sports.

Approuve le calcul du coût vérité des déchets.

Approuve le nouveau règlement sur l'enlèvement des déchets ménagers.

Approuve le règlement relatif à la prime d'encouragement à l'utilisation du parc à conteneurs en 2019.

Approuve le règlement taxe sur les immeubles bâtis inoccupés.

Approuve la redevance relative à l'enregistrement d'une demande de changement de prénom.

Approuve les clauses particulières de la vente de bois de l'automne 2018.

Approuve la contribution de rattrapage au régime de pension complémentaire pour le personnel contractuel.

Approuve le règlement complémentaire sur la police de la circulation routière au carrefour Rue du Monument et RN826.

Approuve le cahier des charges relatif aux travaux d'égouttage Route de Dinant et de reprise de pollution à la Rue de la Cité à Libramont.

Approuve la mise en œuvre du projet "Ardenne Cyclo".

Approuve les budgets 2019 des Fabriques d'église de Bonnerue, Rondu, Laneuville, Remagne, Jenneville, Freux et Sainte-Marie-Chevigny.

Approuve l'assemblée générale de ORES Assets, de SOFILUX et de VIVALIA.

SEANCE A HUIS CLOS

Ratifie les délibérations du personnel enseignant et du personnel communal contractuel.

Accorde la prolongation de stage de directrice de Madame MAZIERS Nathalie.